

Arbitrage - Ces REGLES que vous croyez connaître...

Il n'est pas rare sur le terrain ou dans les tribunes d'entendre contester de nombreuses décisions arbitrales. Mais beaucoup ne connaissent pas les règles. Juste avant la dernière ligne droite des championnats, un rappel grâce à la collaboration d'Andréa Archat, arbitre L2 en Aquitaine. (par M.-L. J.)



Il ne reste désormais plus que trois mois de compétition. Toutes les équipes vont abattre leurs dernières cartes afin d'atteindre les objectifs. Afin que l'enjeu ne prenne pas le dessus sur le jeu et que tout se passe au mieux, voici quelques règles importantes qui sont appliquées par les arbitres et pas toujours comprises.

Et pour cause : les nombreuses idées reçues. Certaines règles changent, d'autres n'ont jamais existé malgré ce que beaucoup pensent. Voici quelques points avec les situations les plus courantes.

Le dernier défenseur

"Et monsieur l'arbitre, il est dernier défenseur, c'est un rouge !".

Et bien non, la règle n'est pas celle là. Cela va déplaire à beaucoup mais ce n'est pas en soi la position du joueur qui fait la faute qui est à prendre en considération. *"L'arbitre prend sa décision en fonction de la chance réelle de marquer pour l'adversaire et en fonction de son emplacement sur le terrain (la distance au but) et du positionnement des adversaires"*, explique Andréa Archat.

Un dernier défenseur faisant faute au milieu de terrain ne sera donc pas sanctionné par une exclusion. A moins de faire une faute très dangereuse (lire plus loin).

Le hors jeu

"Monsieur l'arbitre, il y a hors jeu". Vous êtes sûr ? Car, cela fait bien longtemps que le hors jeu de position n'existe plus. **Andréa Archat** explique que pour être hors jeu "*le joueur doit toucher le ballon ou gêner un adversaire*". S'il ne le touche pas ou ne gêne pas, le but de son coéquipier peut être validé sans problème ou le jeu continue s'il n'y a pas but.

Et pour rappel, il n'y a pas de hors jeu : sur six mètres, sur rentrée de touche et corner.

Le pénalty



Les règles passent en douceur avec le sourire d'Andréa Archat.

Situation : l'arbitre vient de siffler un pénalty. Le joueur le tire mais le ballon touche la transversale et revient dans le jeu. Le tireur reprend et marque le but. Il exulte jusqu'à ce que l'arbitre refuse le but.

Bien entendu, autant sur le terrain que dans les tribunes, c'est l'incompréhension. Pourtant c'est la règle. "*Le joueur ne peut reprendre le ballon alors que ce dernier n'a pas été touché par un autre joueur. Si le ballon tape la barre transversale ou le poteau et que le tireur reprend le ballon et marque, le but ne peut être accordé*", explique **Andréa Archat**.

Autre situation : si un joueur commence à faire une faute en dehors de la surface de réparation et qu'il la continue dans la surface, il sera sanctionné d'un pénalty.

Le rouge sur sortie sur blessure...

Il n'est pas rare de voir que sur une blessure, des joueurs restent longtemps à terre puis sorte afin d'influencer l'arbitre à sanctionner l'adversaire d'un carton rouge. Et bien c'est une erreur : "*Il n'y a pas obligation de carton rouge si le blessé sort du terrain. Aucune règle ne le dit, c'est à l'appréciation du jeu que l'arbitre prendra sa décision*", explique **Andréa Archat**.

Le tacle par derrière

Ce fait de jeu revient de nombreuses fois et c'est le genre de situation où les débats sont animés. Et pourtant, le tacle par derrière ou avec les deux pieds décollés n'est pas systématiquement sanctionné par un carton rouge. "*La seule référence retenue par l'arbitre sera la mise en danger physique de*

l'adversaire", analyse l'arbitre.

Il est aussi important de rappeler que ce n'est pas parce que le joueur défendant touche le ballon qu'il ne sera pas sanctionné. En effet, il peut toucher le ballon mais d'une manière dangereuse. Il sera alors sanctionné pour excès d'engagement car son geste peut-être dangereux pour son adversaire.

Pied haut...



Autre situation courante : le jeu dangereux avec notamment le pied haut. Ce dernier n'est pas systématiquement sanctionné d'un coup franc indirect et d'un avertissement. Mais, parfois, le joueur à côté peut aussi être sanctionné : "*Le joueur levant le pied pourra être sanctionné pour avoir joué de manière dangereuse pour l'adversaire*, explique **Andréa Archat**.

Si ce geste se fait avec un adversaire à proximité et que ce dernier part la tête baissée pour récupérer le ballon de la tête, celui baissant la tête sera aussi sanctionné pour le même motif car il se met en danger".

L'avantage

Là aussi vaste débat. Mais **Andréa Archat** éclaircit la règle afin de mieux comprendre pourquoi parfois on revient à l'avantage, et parfois pas : "*Outre le délai de deux à trois secondes se pose aussi la question du ballon récupéré par un partenaire qui le perd. Du fait qu'il ait récupéré le ballon, il faut considérer que l'avantage est réalisé. Il en sera de même si le joueur arrive à le conserver suite à la faute mais qu'il le perd suite à un geste technique raté*".

L'arbitre reviendra à l'avantage si la passe du joueur sur lequel la faute est commise n'irait pas jusqu'à son coéquipier ou si c'est la faute qui explique le geste raté.

Le jeu à terre

Contrairement aux idées reçues, le jeu à terre n'est pas interdit si et seulement si le joueur n'immobilise pas le ballon et empêche ainsi l'adversaire de le jouer.

Un autre fait vu de très nombreuses fois lors d'un match, ce n'est pas parce que lors d'une faute avérée ou supposée sur un joueur que si ce dernier tombe et attrape le ballon de la main, que l'arbitre sifflera coup franc. Il peut très bien sanctionner le joueur d'un carton jaune pour

contestation. Cet acte peut d'ailleurs être interprété comme de la tricherie.

Sortie au dessus du drapeau de coin

Pour finir, une règle assez peu connue car c'est un fait de jeu qui arrive assez rarement : "*Lorsque le ballon sort du terrain au dessus du drapeau de coin, si c'est un défenseur qui a touché le ballon en dernier lieu, la reprise du jeu sera rentrée de touche si c'est un attaquant ce sera six mètres*".

Marie-Laure Julian

Pour approfondir...

Toutes les lois et circulaires relatives aux lois du jeu, publiés par la Direction Technique de l'Arbitrage sont disponibles sur le site de la FFF.

[>> CLIQUEZ ICI POUR LES CONSULTER](#)